

Image not found or type unknown



## Abut d une agence et du proprietaire

Par **cricridavid**, le **03/02/2014** à **20:55**

Bonjour a vous

LE PROPRIETAIRE et l'agence DE MON APPARTEMENT ont ENVOYE DES GENS de la ville, POUR COUPE LES ANTIVOLE DE MES VELOS (3 que jutilise régulièrement) POUR POUVOIR JETER MES VELOS APRES, en protestant, qu'il gêne, en plus dans le bail, il y est dit que seul les vélots sont autorise a ettre entreposé dans le couloire !! EN A T IL LE DROIT ??

Merci de votre réponse

Cordialement